

Qualité de vie et conditions de travail (QVCT)

Contexte :

Définie initialement dans l'Accord National Interprofessionnel (ANI) de 2013, la QVCT correspond aux actions qui permettent de concilier à la fois l'amélioration des conditions de travail et les performances de l'entreprise.

Depuis l'ANI de 2020 les accords sont retranscrits dans le code du travail.

Dans les structures de l'économie sociale et solidaire, comme dans les autres secteurs, les conditions de travail, le contenu du travail ou la capacité d'expression ou d'action des salariés n'est pas toujours au rendez-vous.

L'insuffisance de la prise en compte de ces facteurs a des conséquences sur les capacités de recrutement, le niveau de turn-over, l'investissement du personnel, ou encore l'épuisement professionnel. Il est donc primordial de donner toute sa place à une démarche QVCT au sein des associations et entreprises de l'économie sociale et solidaire (ESS)

Objectif de la formation : Sensibiliser les structures de l'économie sociale et solidaire à la QVCT et les inviter à engager une démarche.

Objectifs pédagogiques :

- Comprendre les enjeux de la démarche QVCT
- Identifier les leviers sur lesquels on peut agir
- Acquérir une vision stratégique pour accompagner le changement

Contenu :

- Enjeux liés au travail, enjeux sociétaux, enjeux de performance
- Climat social, contenu du travail, relations de travail, santé au travail, parcours professionnel, égalité professionnelle, management
- Définition d'un plan stratégique en 4 étapes

Méthodes pédagogiques :

- Echanges avec les participants, quizz

Publics : Administrateur, directeur, manager, représentant au CSE, et tout salarié au sein d'une structure employeuse intéressé par la démarche QVCT.

Prérequis : Aucun

Modalités : (dates et lieu) : le 05/12/2023 après-midi en visioconférence

Nombre de participants : 5 à 12 participants

Cabinet assurant la formation : AGEDEI